

Délibération N° 2020-31

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 12 juin 2020
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** le décret 2016-247 du 3 mars 2016 fixant les modalités de création de la Direction des achats de l'Etat ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés,

Prend la délibération suivante :

OBJET : Approbation du plan d'action achat 2020

Le Conseil d'administration approuve le plan d'action achat 2020, conformément aux documents joints en annexe.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 21

Dont :

Pour : 18

Abstentions : 3

Fait à Lyon, le 15 juin 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.